

aujourd'hui en taxes une somme suffisante pour l'entretien d'une école où ils pourront employer des instituteurs partageant leurs convictions religieuses.

Il paraît que cette décision n'est pas du goût des protestants de la ville, qui restent avec deux grandes écoles dispendieuses sur les bras. Heureusement ils ne peuvent rien légalement contre cette initiative de nos coreligionnaires qu'ils ne doivent qu'à leur intolérance.

Cet embêtement des fanatiques nous ravit.

Les fautes de l'Italie

Un ancien député italien a publié récemment un ouvrage intitulé : " En présence des maux de l'Italie. " On y lit :

" L'Italie a commis *cinq erreurs funestes* dans ses relations avec le Souverain Pontificat :

" 1° Elle ne s'est pas préoccupée de l'Eglise, la regardant comme une chose d'un intérêt secondaire, sans faire attention à son organisation historique.

" 2° Elle a cherché à déprimer, à rabaisser le clergé inférieur.

" 3° Elle a dépouillé le haut clergé du prestige auquel il a droit.

" 4° Elle a fait abstraction, en considérant la Papauté, des nécessités historiques de l'Eglise et de la société catholique.

" 5° Elle n'a pas compris quel immense pouvoir possède le Souverain Pontificat dans une politique qui n'est pas seulement italienne, mais qui intéresse toute la catholicité.

" De là il résulte qu'il n'y a aucune autre nation où l'on sente les effets de cette faiblesse sans limites qui est le propre de la nation italienne. Cette faiblesse provient du fait que l'Etat a pris une orientation contraire à la raison, à l'histoire et à la conscience nationale, aussi bien dans sa politique que dans ses relations avec le Pape, avec l'Eglise romaine. "

A Saint-Casimir

Les fondations de la nouvelle église de Saint-Casimir sont terminées. Ces fondations ont coûté passablement de temps et de travail, car elles ont treize à quatorze pieds de profondeur.